

**Délibération n° 4**  
**Tarifs 2018**

Sur proposition de Maxime TEYSSONNEIRE adjoint aux finances, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le montant des barèmes des différentes prestations fournies par la commune.

Ces nouveaux barèmes sont d'application immédiate sauf les tarifs de la cantine et ceux relatifs à la location de la salle polyvalente pour les cours de gymnastique, de danse ou d'une autre activité sportive qui s'appliqueront à la rentrée scolaire 2017.

**CANTINE ECOLE PUBLIQUE LA COUSTETTE :**

Prix unitaire	<b>4.00 €</b>
Prix hors ou sans réservation	<b>6.00 €</b>

**CANTINE ECOLE PUBLIQUE LA COUSTETTE :**

Prix unitaire	<b>3.80 €</b>
Prix unitaire en cas d'absence de réservation ou réservation tardive,	<b>6.00 €</b>

**GARDERIE**

Prix à l'année par enfant	<b>36.00 €</b>
Prix par enfant et par trimestre pour une inscription au trimestre	<b>14.50 €</b>

Le conseil décide de ne pas s'opposer au changement de prestataire pour les repas de la cantine et attend l'avis définitif du prochain conseil d'école.

**LOCATION SALLE POLYVALENTE:**

Cours de danse, de gymnastique ou activité sportive

TARIF HORAIRE	<b>12.50 €</b>
---------------	----------------

**DROIT DE PLACE :**

Taxi (tarif annuel)	<b>220 €</b>
Bars (tarif annuel pour terrasse)	<b>210 €</b>
Brocante (la journée)	<b>210 €</b>

Les tarifs ci-dessous relatifs à l'occupation du domaine public s'entendent pour une amplitude horaire quotidienne de 5 heures maximum. En cas de dépassement de ladite amplitude, une majoration de 10% par heure supplémentaire sera appliquée.

JOURS	TARIF QUOTIDIEN	TARIF MENSUEL
1	15 €	60 €
2	13 €	104 €
3 ET PLUS	11 €	De 132 € à 308 €

**VENTE SUR PARKING :**

Entreprise du Département :

- pour les 80 premiers m<sup>2</sup> (par jour) **26.00 €**
- pour 10 m<sup>2</sup> supplémentaire (par jour) **6.50 €**

Entreprise hors département (majoration de 50 %)

**LOCATION JARDINS :**

- **0.65 €** le m<sup>2</sup> annuel pour les 100 premiers m<sup>2</sup> (terrains de la Coustette).
- **0.75 €** le m<sup>2</sup> annuel au-delà des 100 premiers m<sup>2</sup> (terrains de la Coustette).

**LOCAL PLACE ST CLAIR :**Pour une séquence inférieure ou égale à quatre heures : **12.00 €**Par heure supplémentaire (au-delà d'une séquence de 4 H) : **2.00 €**Exemple

SEQUENCE	DUREE	TARIF PAR SEQUENCE
1	Inférieure ou = 4 Heures	12.50 €
2	Une de 3 H et une de 2 H	24 €
1	4 Heures et 30 mn	14 €
2	Une de 5 H et une de 3 H	26 €

**MAISON DES ASSOCIATIONS : salle à l'étage**Séquence inférieure ou égale à quatre heures : **8.00 €**Par heure supplémentaire (au-delà d'une séquence de 4 H) : **1.60 €**

## LOCATION SALLE POLYVALENTE

LOCATION SANS REPAS		COUT JOURNEE
Particuliers de la commune		190 €
Particuliers hors commune, CE, entreprises, association but lucratif	260 €	
Associations hors commune à but non lucratif :		220 €
LOCATION AVEC REPAS		COUT JOURNEE
Particuliers de la commune, entreprises, associations but lucratif		250 €
Particuliers hors commune		380 €
Associations communales		
Associations hors commune à but non lucratif :		320 €
LOCATION WEEK-END		COUT DU SAMEDI 12 H AU DIMANCHE 16 H
Particuliers de la commune, entreprises, associations à but lucratif		305 €
Particuliers hors commune		500 €
Associations hors commune à but non lucratif :		420 €

Majoration de 50 € aux barèmes ci-dessus pour les locations avec repas qui ne sont pas assurés par un traiteur.

### Podium

Montage et démontage des modules du podium = **10 €** par module (prévenir la Mairie 10 jours avant la manifestation)

Une caution de 400 € ainsi qu'un versement d'arrhes équivalent à 40% du coût de la location seront exigés lors de la signature du contrat.

Fait et délibéré en Mairie  
Les jours mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

En Mairie  
Le 26 janvier 2018  
Le Maire  
Michel ROUSSEL